



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotidiens

Question écrite n° 65457

Texte de la question

L'opération intitulée « Mon journal offert » entend proposer à tout jeune de 18 à 24 ans, pendant un an, la distribution gratuite d'un journal de son choix. La première opération est lancée avec les éditeurs d'une soixantaine de titres de la presse quotidienne française nationale et régionale. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui indiquer, pour le Var, les titres ayant la préférence des jeunes de ce département.

Texte de la réponse

À l'issue des états généraux de la presse écrite, le Président de la République s'est exprimé en faveur d'un abonnement gratuit à un quotidien pour les jeunes, l'année de leurs 18 ans. Cette volonté présidentielle s'est traduite par une augmentation des crédits accordés au fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale (FDM) pour les projets en faveur des jeunes : 15 MEUR supplémentaires ont été alloués au FDM sur 3 ans pour financer cette action. 5 MEUR ont été inscrits sur le budget 2009 du FDM. Le projet a pris la forme d'un projet collectif regroupant les syndicats de la presse quotidienne nationale, régionale et départementale, qui ont choisi la société A2 Presse comme mandataire et prestataire du projet. Le projet consiste à proposer à 200 000 jeunes de 18 à 24 ans un abonnement gratuit d'un jour par semaine (52 numéros par an) à un quotidien de leur choix. Cette périodicité d'abonnement a été retenue afin de familiariser progressivement les jeunes à la lecture d'un quotidien. Ces abonnements sont financés à 50 % par les éditeurs de presse au moyen d'une réduction de 50 % du prix moyen du titre et à 50 % par l'État via les crédits du FDM dédiés aux projets « jeunes ». Deux voies d'accès sont possibles pour souscrire un abonnement : le site Internet « monjournaloffert.fr » et les sites éditeurs concernés par l'opération. 59 titres de la presse quotidienne nationale, régionale et départementale participent à l'opération. Depuis le lancement de l'opération « Mon journal offert » le 27 octobre 2009, plus de 280 000 demandes d'abonnement ont déjà été enregistrées. La plate-forme centrale d'inscription confiée à la société A2 Presse a enregistré, à ce jour, près de 1 800 demandes émanant du département du Var. Plus de la moitié correspond à des demandes pour le titre local Var Matin, loin devant Nice Matin (10 %) et La Provence (6 %) ou La Marseillaise (4 %). Un quart des demandes concernent, quant à elles, des titres de presse quotidienne nationale. Tous ne pourront pas faire l'objet d'un service gracieux dans le cadre de l'opération cofinancée par le FDM. Les publications gèrent elles-mêmes ces surplus, en proposant soit un abonnement à leur frais, soit une offre alternative comme un accès gracieux à leurs services en ligne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65457

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11292

Réponse publiée le : 9 février 2010, page 1363